



RAPPORT DU MAIRE SUR LES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE DE LA VILLE DE SAINT-RAYMOND

– DÉPOSÉ À LA SÉANCE DU CONSEIL DU 8 JUIN 2020 –

Citoyennes et citoyens,
Membres du conseil municipal,

Conformément aux dispositions de l'article 105.2.2 de la *Loi sur les cités et villes*, je vous présente les faits saillants des états financiers de la Ville de Saint-Raymond pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019.

Résultats 2019

	Résultats 2019
Revenus	18 350 825 \$
Dépenses (avant amortissement)	16 266 821 \$
Remboursement de capital sur emprunts	974 947 \$

L'exercice financier 2019 s'est terminé avec un excédent de 1 253 021 \$, généré principalement par des revenus supérieurs de 750 000 \$ à ceux prévus au budget ainsi que par une saine gestion des dépenses.

Même avec plusieurs dépenses non prévues, notamment à la suite d'un incendie dans l'ancien garage municipal en mars 2019, le budget 2019 a été respecté. Les dépenses de fonctionnement totales ont été de 16 266 000 \$ par rapport à un budget de 16 244 000 \$.

Concernant les revenus, la hausse provient principalement des taxes de mutation, qui ont surpassées le montant budgété de 215 000 \$ ainsi que des revenus de taxes, reliés aux nouvelles constructions et aux rénovations, qui ont été supérieurs de 115 000 \$ au budget démontrant un marché immobilier très actif encore une fois en 2019.

Surplus et réserves

L'excédent de fonctionnement accumulé non affecté au 31 décembre 2019 s'élevait à 3 095 000 \$.

De plus, à pareille date, les autres réserves financières et les divers fonds réservés totalisaient 1 903 000 \$. Les principales réserves sont les suivantes :

Surplus / Réserve	Solde au 31-12-2019
Surplus réservés pour dépenses à venir en 2020	290 000 \$
Fonds de roulement	330 000 \$
Réserve de disposition des boues (sera utilisée en 2020)	374 000 \$
Réserve carrières et sablières	612 000 \$

Projets d'investissement

Au cours de l'exercice 2019, la Ville a réalisé des investissements en immobilisation de 6 313 000 \$. Le financement de ces investissements provient de subventions pour 4 216 000 \$, ainsi que de taxes de secteur et de dettes à long terme.

Parmi les principaux projets, on retrouve :

- Finalisation des travaux de construction de la nouvelle caserne incendie et du nouveau garage municipal ;
- Prolongement du réseau d'égouts dans le secteur de la rue de l'Aqueduc ;
- Travaux sur la rivière dans le but de réduire les risques d'inondations ;
- Travaux de réfection du rang Sainte-Croix ;
- Achat de terrains dans la rue Demers pour une éventuelle coop d'habitation.

Endettement

Le tableau suivant présente le solde de la dette à long terme non consolidée au 31 décembre 2019.

Dette à long terme par appartenance	2018	2019
À la charge de l'ensemble des contribuables	11 252 000 \$	13 251 000 \$
À la charge d'une partie des contribuables (Taxe de secteur)	1 013 000 \$	1 192 000 \$
Portion remboursable par le gouvernement	1 066 000 \$	1 582 000 \$
TOTAL	13 331 000 \$	16 025 000 \$

En 2019, nous avons emprunté la portion non subventionnée des projets de construction de la Caserne incendies et du garage municipal. Malgré ce nouveau financement, la dette à long terme reste à un niveau très acceptable par rapport à l'ampleur de la ville et de la capacité de payer des citoyens.

Auditeur externe

L'audit externe des états financiers de la Ville de Saint-Raymond a été effectué par la firme Bédard Guilbault inc.

L'auditeur externe est d'avis que les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville de Saint-Raymond au 31 décembre 2019, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (de sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Daniel Dion, maire